Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **130 (2004)**

Heft 19: **Risques naturels**

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ACCORD ENTRE LA SIA ET LA SICC

Le 19 août, la **sia** a conclu avec la Société suisse des ingénieurs en chauffage et climatisation (SICC) un accord de collaboration portant sur la normalisation dans les domaines des installations techniques du bâtiment et de l'énergie. Avec l'internationalisation toujours plus poussée des activités de normalisation et leur importance croissante aussi bien en Suisse qu'à l'étranger, la **sia** et la SICC - dans leurs rôles respectifs de responsable suisse de la normalisation dans la construction et d'éditeur de directives essentielles en matière d'installations du bâtiment et d'énergie - ont ainsi fixé un cadre d'échange profitable aux deux associations et un moyen d'éviter les confusions ou les contradictions dans leurs travaux. Les buts de l'accord consistent à mener ces travaux de telle manière que les compétences de chaque partenaire s'y trouvent valorisées et que les deux associations en retirent un profit optimal. Dans cette perspective, il s'agit notamment de tenir compte des intérêts propres aux membres des deux sociétés. Les termes de l'accord définissent les conditions de ce soutien mutuel et fixent les droits et devoirs de chacun en ce qui concerne l'élaboration des normes, leur diffusion, leur suivi et la portée des normes nationales et internationales dans le domaine des installations techniques du bâtiment. Les deux sociétés s'engagent en outre à renforcer encore leur coopération par la promotion de la double affiliation, par l'intégration de la SICC au sein des domaines de compétence de la **sia**, par l'insertion des directives SICC dans le recueil de normes de la **sia** et par la mise sur pied de nouveaux projets et de commissions en commun.

Dr Markus Gehri,
secrétariat général de la SIA

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES DE LA SIA

Du 1er avril au 31 juillet 2004, la **sia** a accueilli 96 nouveaux membres individuels - dont 31 à l'issue de la nouvelle procédure d'admission - qui bénéficient aussitôt de tous les avantages et prestations. Ils sont en droit d'ajouter le label de qualité **sia** à leur titre.

Durant le même laps de temps, huit personnes ont obtenu le statut de membre associé et bénéficient des mêmes prestations. Ils disposent de six ans pour remplir les exigences d'admission comme membre individuel. Quant aux diplômés des EPF, ils acquièrent automatiquement ce statut en justifiant de trois ans de pratique professionnelle.

Au nom de la **sia** Suisse, la Direction et le secrétariat général souhaitent la bienvenue aux nouveaux arrivés.

Eric Mosimann, secrétaire général de la SIA

Voici la liste des nouveaux membres des sections romandes et tessinoise de la **sia**. *(Réd.)*

Nouveaux membres individuels

Section Genève

- *Demuylder Patrick*, arch., Grand-Saconnex
- *Dubosson Albert*, ing. HES, Genève
- *Ghali Karim*, arch. EPF, Carouge GE

Section Jura

- *Studer Bernard*, ing. du gén. rur. EPF, Alle

Section Neuchâtel

- *Blaise Clerc*, ing. civil HES, Mur (Vully) FR
- *Chennit Samir*, arch., Neuchâtel
- *Hubscher Mark*, arch. ETS HES, Neuchâtel
- *Personeni Fabio B.*, arch. HES, Neuchâtel
- *Roulet Xavier*, ing. civil EPF, La Chaux-de-Fonds

Section Tessin

- *Bretscher Giorgio*, arch. EPF, Ronco s. Ascona
- *Buck Helmut*, arch. HBK REG A, Minusio
- *Capone Camilla*, ing. civil, Lugano
- *Cereghetti Giulio*, arch. EPF, Mesocco
- *De Polo Urs*, arch. HES, Lamone
- *Morosoli Christian*, ing. civil EPF, Agno
- *Rigazzi Angelo*, arch., Cremenaga
- *Sassi Enrico*, arch. IUAV, Lugano
- *Stoppa Prisca*, arch. EPF, Breganzona
- *Vanetta Paolo*, ing. HES, Lugano
- *Xhemil Shehu*, ing. arch., Massagno

Section Valais

- *de Preux Laurence*, arch. EPF, Venthône
- *Hochreutiner François*, ing. HES, Sion
- *Mittaz Xavier*, ing. civil EPF, Ardon
- *Thetaz Jean-François*, ing. ETS, Orsières
- *Vomsattel Gerold*, arch. FH, Naters

Section Vaud

- *Morano Marcos*, ing. civil HES, Lausanne
- *Squalli Ali*, arch. DPLG, Prilly
- *Voltolini Samuel*, arch. DPLG, Lausanne
- *Zurbuchen-Henz Maria*, arch. EPF/BSA, Lausanne

Nouveaux membres associés

Section Fribourg

- *Maeder Alexis*, Arch. FH, Courlevon

Section Tessin

- *Franscini Andrea*, ing. civil EPF, Lugano

Section Valais

- *Savioz Hervé*, arch. EPF, Anzère